



Villeurbanne veut réguler les flux de camions sur ses chantiers

Mise en place dans le quartier de la Part-Dieu depuis 5 ans, l'application Reguly a permis d'éviter près de 130 heures de circulation de camions par mois dans Lyon. Les gestionnaires des chantiers de Villeurbanne, dans le Rhône, l'adoptent à leur tour.

125 tonnes de CO2 économisées en 5 ans, 6 heures hebdomadaires de stationnement illégal de camions dans la ville, et 130 heures de va-et-vient de poids lourds évités chaque jour. A Lyon (Rhône), le bilan de l'application Reguly est flatteur. Fruit d'une collaboration initiée en 2019 entre la Société publique locale Lyon Part-Dieu et le groupe de construction Colas, ce dispositif qui vise à réguler les flux de camions sur les chantiers va désormais s'étendre à la ville voisine de Villeurbanne.

« L'objectif est de permettre aux Villeurbannais de continuer de vivre normalement malgré les transformations du quartier des Gratte-Ciel », explique Pauline Schlosser, adjointe au maire de Villeurbanne, en charge des mobilités, déplacement et stationnements. Les élus comme la SERL, aménageur du quartier de Villeurbanne ambitionnent ainsi de réduire les flux de camions durant les cinq à six ans nécessaires pour édifier quelque 67.000 mètres carrés de logements, bureaux et commerces en plein cœur de la ville.

Régulation en amont

Comme leurs homologues chargés d'approvisionner les chantiers de la Part-Dieu, les acteurs de la construction de la ZAC des Gratte-Ciel vont donc devoir se plier aux exigences de Reguly. L'outil s'incarne par une plateforme numérique permettant de planifier les accès aux chantiers avec en appui des aires de régulation situées en périphérie de Lyon et des espaces de temporisation installées près des chantiers.

En renseignant leurs souhaits d'entrée et de sortie, les conducteurs des véhicules se voient attribuer un laissez-passer, évitant de fait les engorgements. « Cette solution permet de ne pas bloquer le cœur métropolitain au sein duquel sont localisés les chantiers », fait valoir Florent Sainte Fare Garnot, président de la Société publique locale Lyon Part-Dieu. Depuis 2019, 930 entreprises ont utilisé Réguly pour gérer 69 chantiers soit la totalité des opérations de construction et de réhabilitation conduites dans le quartier.

« Cela permet de fiabiliser nos livraisons et de diminuer les aléas », témoigne Stéphane Billon, responsable technique chez le promoteur DCB International qui utilise Réguly pour deux chantiers à la Part-Dieu.

Le dispositif qui vise à réguler les flux de camions sur les chantiers lyonnais va désormais s'étendre à la ville voisine de Villeurbanne.

Credits: Stephane Audras/REA